

Communiqué de presse

Paris (France) – Le 14 août 2020 à 8h00

Publication du Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020 Point d'étape sur la procédure de redressement judiciaire

Le Groupe Ymagis (FR0011471291, MAGIS, PEA-PME, TECH 40), spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, présente aujourd'hui son chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2020 et apporte des précisions sur la procédure de redressement judiciaire actuellement en cours.

Un chiffre d'affaire au 1^{er} semestre 2020 très fortement impacté par la crise sanitaire

Le chiffre d'affaires du Groupe Ymagis est en retrait de 48% au 1^{er} semestre 2020, cette baisse résultant principalement de l'impact de la crise sanitaire, et de façon secondaire de la baisse anticipée de l'activité VPF.

en M€	1 Sem. 2020	1 Sem. 2019	Var. (%)
Distribution d'équipements	14,4	23,2	-38%
Infogérance et Maintenance	5,2	6,9	-25%
CinemaNext	19,6	30,1	-35%
Distribution & Préservation	6,5	11,8	-45%
Post-production & Restauration	0,3	2,6	-88%
Multilingue & Accessibilité	8,9	11,7	-24%
Eclair	15,7	26,1	-40%
Autres activités	0,3	0,6	-50%
Sous-total hors VPF	35,5	56,8	-38%
Virtual Print Fee	3,7	19	-81%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	39,2	75,8	-48%
<i>VPF en % du CA</i>	9%	25%	
<i>CinemaNext en % du CA</i>	50%	40%	
<i>Eclair en % du CA</i>	40%	34%	
<i>Autres activités en % du CA</i>	1%	1%	

L'ensemble des activités du groupe est très négativement impacté par les conséquences de la crise du COVID-19, qui a conduit à la fermeture de la quasi-totalité des cinémas dans le monde pendant plusieurs mois. Au total, le chiffre d'affaires du groupe est presque divisé par deux entre le premier semestre 2019 et le premier semestre 2020, cet impact étant rendu plus aigu du fait d'une conjonction avec la décroissance attendue de l'activité VPF.

Globalement les activités hors-VPF chutent de 38% entre les deux périodes (ou -34% à périmètre constant compte tenu de la cession de la société Eclair Cinema), ce qui aura un impact négatif très significatif sur les résultats du groupe au premier semestre 2020.

Cette situation exceptionnelle, dans un contexte où les banques ont refusé d'apporter au groupe les concours qui lui auraient permis de traverser cette période en préservant un niveau de trésorerie suffisant, a conduit Ymagis à décider de déclarer la cessation des paiements, le tribunal de commerce de Paris plaçant Ymagis SA et plusieurs de ses filiales françaises en redressement judiciaire en date du 30 juin 2020.

Point sur le redressement judiciaire

La société Ymagis SA ayant été placée en redressement judiciaire le 30 juin 2020, les deux administrateurs judiciaires désignés par le Tribunal de Commerce de Paris, Maître Jonathan El Baze et Maître Carole Martinez, ont publié dans le journal « Les Échos » en date du 3 juillet 2020 un appel d'offre à présenter un plan de reprise d'Ymagis et de ses filiales également placées en redressement judiciaire.

La date limite de dépôt des offres initialement fixée au 17 juillet 2020 a été prorogée au 31 juillet.

Depuis cette date la période de dépôt des offres est close.

Cet appel d'offre a suscité quelques propositions de reprise totale ou partielle des activités de la société Ymagis SA et/ou de certaines de ses filiales. Aucune des offres ne concerne une reprise des titres de la société Ymagis.

Le Tribunal de Commerce de Paris devrait statuer sur les différentes offres reçues dans la première partie du mois de septembre.

Le tribunal aura, au cours de l'audience qui sera fixée, à se prononcer sur les offres reçues et à décider de la cession des actifs dans le cadre d'un plan de cession ou à défaut sur une liquidation judiciaire. Il est dans ce contexte peu probable que ce processus conduise à l'existence d'un boni de liquidation au bénéfice des actionnaires.

La cotation de l'action reste suspendue jusqu'à nouvel ordre.

A PROPOS DU GROUPE YMAGIS

Ymagis est le spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma. Fondé en 2007, le Groupe, dont le siège social est à Malakoff, est aujourd'hui présent dans 26 pays avec 770 collaborateurs et se structure autour de 4 Business Units : CinemaNext pour les activités de services aux exploitants cinématographiques (ventes et installation, solutions logicielles, support technique/NOC et consulting), Eclair pour les activités de services de contenus (post-production, acheminement cinémas, distribution numérique, multilingue et accessibilité, restauration et préservation), Virtual Print Fee (VPF) pour les solutions de financement et « Autres activités » (réalité virtuelle). Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.ymagis.com, www.cinemanext.com ou www.eclair.digital

YMAGIS est coté sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC Small, CAC Mid and Small et CAC All-Tradable.

GROUPE YMAGIS

Jean Mizrahi, Président
Tél. : +33 (0)1 75 44 88 88
investisseurs@ymagis.com

CALYPTUS

Mathieu Calleux
ymagis@calyptus.net
Tél. : + 33 (0)1 53 65 68 62

